



Université de Montpellier

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formation Plénière

Séance du Lundi 23 février 2015

Le lundi 23 février 2015, à 14h00, les membres composant le Conseil d'Administration de l'Université de Montpellier, dûment convoqués le 12 février 2015, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier, en Salle des Actes - Site du Triolet.

Membres présents avec voix délibératives :

M. ANSELME - P. AUGÉ - M-H. BODILIS - J. BOICHE - M. CHARDÈS - A. DEBANT - B. FABRE - C. FIORIO - M-C. GOLDSMITH - T. GUILLET - H. HERRADA - E. IMBERT - L. LACHAUD - C. LAGARDE - A. Y. LE DAIN - G. MASSIERA - J. NOUREDDINE - D. PAUMELLE - N. PEROLAT - P. PIERROT - S. RAPIOR - J. SOETE - I. TOURNIER - J-P. UDAVE - A. VANDEVENTER - L. VOYARD.

Membres représentés avec voix délibératives :

I. BENTALEB - M. COLLIN - A. DELJARRY - P. DOMY - O. JONQUET - F. LINOT - R. REY - S. THIEBAULT.

Membres absents :

C. CAZES - C. HOULDINGER - A. MOULET.

Membres présents avec voix consultatives :

J. MERCIER, Vice-Président chargé de la Recherche.
T. DANIEL, Vice-Président Étudiant.
P. BEAUREGARD, Directeur Général des Services par intérim.
D. FICHOT, Agent Comptable.
B. VINCENT, Responsable du service de l'enseignement supérieur - Rectorat.

Membres invités :

A. FICHARD-CARROLL, Vice-Présidente déléguée à la responsabilité sociale de l'Université.
F. HENN, Vice-Président délégué aux relations internationales.
X. LELARDEUX, Directeur Adjoint - Direction des Affaires Financières.
P. PIERROT, Directeur du CFA ENSUP LR.
P. SAURET, Directrice des Affaires Générales et Institutionnelles.
B. LUPORSI, Adjointe à la Directrice des Affaires Générales et Institutionnelles.
V. ROSAZ, C. FASTREZ, Bureau gestion et suivi des conseils d'établissement.

Membres en exercice : 37

En début de séance : 34 présents et représentés (membres présents : 26, membres représentés : 8).

Les membres présents formant au moins la moitié des membres en exercice, le conseil peut délibérer en application de l'article 14 des statuts de l'Université.

Monsieur le Président ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Christian LAGARDE, secrétaire de séance, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ces formalités remplies, le Président de l'Université de Montpellier aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.